

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, DE GUYANE, DE MAYOTTE ET
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n°2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n°2024-664 en date du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains Territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Spécialité odontologie
21/11/2024

Avis favorable

(Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	M. ALHASSAN	Osama
2	M. ABDOUSH	Michael
3	M. AMICHIA	Jean-Marc Lopes
4	M. BABELA	Justin Aurélien Brice
5	Mme LUBULA NZEZA	Pamela

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 27 NOV. 2024

 Le Directeur Général

Patrice RENIA
Directeur de la Démographie
et Accompagnement
des Professionnels de la Santé